

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2361)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS33

présenté par
M. Bapt, rapporteur

ARTICLE 15

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 3 :

« Après l'article L. 724-7, est inséré un article ... *(le reste sans changement)* ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.